

PROTOCOLE DE POSE D'UNE OAM **(Orthèse d'Avancement Mandibulaire)**

NOM : «PatientPrenom» «PatientNom»

Orthèse d'avancement mandibulaire de type « PUL Snorlight »
(www.pulconcept.com/fr/snorlight-menu/quest-ce-que-le-snorlight)

Forfait comprenant :

Prise des empreintes dentaires + ordonnance : téléradiographie de profil et panoramique

Prise de l'occlusion dentaire

Frais de fabrication au laboratoire spécialisé (3 heures)

Pose de l'appareil

Contrôle 2 / 3 mois après.

Honoraires : € (Pas de prise en charge par la CPAM)

(à régler moitié le jour des empreintes et le solde à la pose)

Consultations suivantes : Honoraires C € (Tarif CPAM)

Précautions :

- Ne porter que la nuit

- Faire des contrôles dentaires semestriels chez votre chirurgien-dentiste traitant

Nettoyage :

- Tous les matins brossage au produit désinfectant + séchage et insertion dans sa boîte sèche.

- 1 fois par semaine : le tremper dans un produit spécial prothèse : Nitradine

Effets secondaires :

Léger changement dans l'occlusion au réveil, qui se rétablit dans l'après-midi.

Caractéristiques techniques :

Le PUL SNORLIGHT est un appareil fabriqué sur mesure, sur les moulages dentaires.

Il est constitué de deux gouttières en résine sur une armature métallique en alliage Elgiloy, soudée au Laser.

Il est contre-indiqué en cas d'allergie à la résine et au Nickel, Cobalt, Chrome (très rare).

Rendez-vous à prévoir :

1- Empreintes : 4 semaines après

2- Pose du PUL Snorlight et ajustement : 3 mois

3- Contrôle + augmentation de la propulsion si besoin : 6 mois

Voir vidéo : www.youtube.com/watch?v=7cEBLba1vHk

4 – Contrôle + ordonnance téléradiographie (avec l'appareil pour comparer et évaluer l'espace pharyngé) et panoramique (sans l'appareil) .

Suivi : contrôle annuel des dents et du parodonte.

Signature du patient pour accord :